

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

3^e SÉRIE. — TOME III.

v. 27-28
1871-72



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1871

LA PLAQUE DES REPRÉSENTANTS.

PLANCHE VII.

Vers la fin de 1853, ou dans les premiers mois de 1854, plusieurs représentants proposèrent à la Chambre l'adoption d'un costume officiel ou d'un signe distinctif qu'on porterait dans les cérémonies publiques. Cette proposition avait été provoquée par un accident regrettable. Lors des fêtes données à l'occasion du baptême du premier prince héréditaire, né le 24 juillet 1853 et décédé le 10 mai suivant, un vice-président de la Chambre, M. Fallon, avait reçu du cocher de l'ambassadeur anglais un coup de fouet dans la figure. Il avait failli en perdre un œil que des excuses diplomatiques ne lui auraient pas rendu.

Pour prévenir le retour de pareils accidents, les uns voulaient, à l'exemple du Sénat, un habit brodé et galonné sur toutes les coutures. A plusieurs reprises, on leur avait, d'ailleurs, fait savoir officieusement que le roi voyait avec déplaisir MM. les représentants se rendre à ses fêtes avec l'habit noir à queue de morue, habit que, dans le dictionnaire des étiquettes, on appelle *un frac*. Le costume brodé fut repoussé par la majorité encore trop imbue des idées démocratiques ou plutôt bourgeoises de 1850. Les cannetilles et les paillettes l'effarouchaient.

Il fut alors question de se contenter d'une écharpe. Mais l'écharpe rappelait par trop la Convention et le souvenir peu agréable de la domination française en

Belgique. On venait d'exposer, à Bruxelles, le tableau de Court, représentant Boissy d'Anglas, et nos honorables députés ne se sentaient aucun goût pour les têtes coupées. L'écharpe fut donc rejetée comme trop révolutionnaire.

D'un autre côté, l'étoile en passementerie, que portaient les membres du gouvernement en 1830, n'offrait pas assez de solidité et de garantie de durée pour symboliser un pouvoir définitivement constitué. Ce n'était, disait-on, qu'une décoration provisoire.

Que prendre? Dans cette perplexité, un membre de la Chambre, M. Brixhe, de Charleroi, proposa une plaque métallique et émaillée, dans le genre des plaques d'ordre, auxquelles on a donné, nous ne savons pourquoi, le nom dégoutant de crachats. M. Brixhe, qui avait un véritable talent d'artiste, présenta trois projets différents, parmi lesquels la Chambre fit un choix, et la confection des plaques adoptées fut confiée à l'orfèvre Dutalis qui en fabriqua environ quatre-vingts.

Cependant, le projet de plaque avait déplu très-fort en haut lieu. On trouvait que cette plaque ressemblait beaucoup trop à celle de l'Ordre de Léopold; on voulait, surtout, amener la Chambre à endosser l'habit brodé, le véritable costume de cour.

Un jour, c'était dans le comité secret du 17 janvier 1835, le port de ces plaques fut de nouveau mis en question. Le débat dut être fort orageux; car le comte de M., qui voulait en venir à l'habit brodé, arracha, dans un mouvement plus qu'oratoire, la malheureuse plaque et la foula aux pieds (').

(') Journal *l'Émancipation*, du 24 janvier 1835.

Ce fut son coup de grâce. On vit bien encore, de temps en temps, un ou deux de ses partisans les plus tenaces s'en parer timidement dans un *te Deum*; puis elle disparut tout à fait pour se réfugier, comme l'*Étoile d'honneur* (1), dans les collections de curiosités. Nous avons cru devoir conserver dans la Revue le souvenir de ce petit monument historique en le faisant reproduire par la chromolithographie qui dispense de toute description. (*Voy.* pl. VII (2).) Faisons seulement remarquer que le lion est tourné en sens inverse de ce que veulent les règles du blason. On n'était pas fort sévère, à cette époque, sur les exigences de l'héraldique, et notre lion révolutionnaire prenait librement les positions les plus fantaisistes. On commença par l'appuyer sur une pique coiffée d'une casquette, au lieu du chapeau que lui donnaient les Patriotes de 1789. Puis, ce n'était jamais cet animal fantastique qu'on voit sur les vraies armoiries, c'était, au contraire, une espèce de chien caniche, gros et gras. M. Wiener, sur sa pièce de 5 francs, osa, le premier, revenir, à peu près, au vrai type du lion des armoiries, au ventre creux, aux griffes exagérées, à la langue lampante, à la queue fourchue.

R. CHALON.

(1) *Voy.* ci-dessus, p. 169.

(2) Notre excellent confrère, M. Guioth, l'avait déjà fait connaître dans son *Histoire de la Révolution belge* de 1830, n° 220 des planches.

